

## **Cheminements au droit du passage inférieur Boulevard Blum, rue des Cras - Extension de l'éclairage public**

**M. ROY, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur** : Les associations des Parents d'Elèves des Lycées Pergaud et Proudhon et du Groupe Scolaire Jean Zay ont sollicité les services municipaux pour améliorer et installer l'éclairage public sur les cheminements au droit du passage inférieur boulevard Blum, rue des Cras.

En effet, en raison de l'utilisation de plus en plus importante par les élèves, et de la création du Pôle d'échanges Transports en Commun des Orchamps, il est nécessaire de sécuriser ce site.

Les Services Techniques ont réalisé une étude ; six luminaires seraient installés pour un coût de 12 651 € HT, soit 15 131 € TTC.

Le financement peut être assuré de la façon suivante :

- une partie Ville sur le BP 2002 pris sur la ligne Aménagement des liaisons douces.
- une partie Subvention par le SYDED qui pourrait atteindre au maximum 40 %.

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le présent projet,
- autoriser le transfert d'un montant de 9 079 € de l'imputation de dépenses 90.822.2031.98806.35000 à l'imputation de dépenses 90.814.2315.89040.30900,
- solliciter la subvention du SYDED sur ce programme de travaux,
- inscrire le montant de cette subvention au budget de l'exercice courant par décisions modificatives dès réception de la notification attributive, en recettes sur l'imputation 90.814.1326.89040.30900 et en dépenses sur l'imputation 90.814.2315.89040.30900,
- autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces à intervenir pour l'exécution et le règlement du projet.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 8 octobre 2002.*